



# Le CCF en LV

## BTS secteur industriel

Lycée Jules Algoud 22 Septembre

Lycée Monge 24 Septembre

Pierre Gauthey – Christian Champendal – Joël Jeandesboz  
Prof. Lyc J. Algoud (26) – IPR Rectorat – Prof. Lyc G. Fauré (74)

# Définition et principes

---

- Evaluation certificative de compétences terminales par sondage , par les formateurs eux-mêmes, au fur et à mesure que les formés atteignent le niveau requis.
- Responsabilité des formateurs
- Objectifs de l'épreuve et coefficient identiques à ceux du contrôle ponctuel
- Non exhaustivité du contrôle des compétences
- Chaque compétence évaluée en une seule situation d'évaluation

# Le rôle des corps d'inspection

---

« les corps d'inspection des spécialités et des disciplines concernées veillent à la qualité et au bon déroulement des situations d'évaluation ainsi qu'à leur conformité au règlement d'examen » (*BO hors série n°2 du 27 mars 1997*)

- Amont : cadrage général et échanges de pratiques *information* au sujet des principes du CCF et *formation* à l'évaluation à partir d'un barème.
- Aval : *harmonisation* et *contrôle de conformité* au sein des jurys de BTS

# Les modalités

---

ARRÊTÉ du 22 juillet 2008

modifiant les arrêtés

portant définition

et fixant les conditions de délivrance

de certaines spécialités de

brevet de technicien supérieur.

# Comment ?      Quand ?

---

- Lettre CCF GRENOBLE:

- Compréhension de l'oral : groupes de formés  
*courant deuxième semestre*
- Expression orale : individuellement ou par blocs de une heure (4 candidats)

*deuxième et troisième semestres (de janvier à juin)*

# Les situations d'évaluation

---

- Les compétences à évaluer: compréhension de l'oral et production orale en continu et de l'interaction
- L'activité à réaliser et ses conditions de réalisation: 1. Écoute 2. présentation personnelle et d'un document puis entretien sur ce document
- La performance attendue: Rendre-compte, (se) présenter et préciser en interaction
- Les critères d'évaluation: fiches CECR

# La note

---

- Les formateurs transmettent leur proposition de note argumentée au jury
- Le jury arrête la note définitive après examen des divers documents.
- L'harmonisation des notes est de la compétence du jury.

# Remarques logistiques

---

- Envoyer une convocation aux candidats pour officialiser l'épreuve
- Une logistique d'équipe est envisagée (nécessités locales), importance du calendrier
- Une réunion-bilan est envisagée pour la première semaine en juin
- Mutualisation des ressources et harmonisation des pratiques sont souhaitées



# Situation 1 - suggestions

---

- La diffusion collective du même document ou, sur postes individuels avec casques de documents différents permettent le passage simultané de plusieurs candidats
- La durée supérieure est mentionnée :  $3 \times 3 + 2 \times 2 = 13$  min max.
- La durée minimale ne l'est pas, la question du contenu informationnel du document est évoquée (en termes de densité et de durée)
- La qualité du compte-rendu en français est évoquée (notes plus ou moins rédigées, différents styles, niveaux, ordre des informations, réagencement, articulations, etc...)
- La prise de notes est possible pendant l'écoute, elle pourra être rectifiée à l'issue du temps d'écoute
- L'enregistrement du compte-rendu est possible

# Situation 2 - suggestions

---

- Enregistrer la production orale en continu est possible
- Organiser une interaction groupée avec un temps de parole équitable pour tous les candidats avec un seul examinateur semble peu réaliste
- un échange interactif dans l'intérêt du candidat est recherché (relances minimales, interaction vs interrogation)

# Remarques pédagogiques

---

- L'aspect affectif de la relation formateur-évaluateur et candidat est évacué en insistant sur l'aspect professionnel du geste
- La non-sécabilité des fiches barème est adoptée (en arrondissant au point entier la partie C. Échelle de réception /recevabilité linguistique)
-